



# MAIRIE DE WARLUIS

60430

Arrondissement de Beauvais

Warluis, le 12 novembre 2020

Canton de Beauvais-2

Madame, Monsieur,

Voici le compte-rendu simplifié de la réunion du Conseil Municipal du 2 novembre 2020. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le compte-rendu détaillé de cette séance sur le site internet de la commune ou dans les panneaux d'affichage. En raison de la situation sanitaire, elle s'est déroulée sans public.

De même, nous ne pouvons organiser une réunion publique d'information comme nous le souhaiterions, afin de vous présenter le projet d'installation de panneaux photovoltaïques dans la zone industrielle. Toutefois, au chapitre des conditions que nous avons posées, il y a en premier lieu cette nécessaire explication aux warluisiens. Elle aura lieu, et ce, bien avant celle qui devra être organisée lors de l'enquête publique obligatoire et préalable à l'autorisation préfectorale d'exploitation. Ce projet est conduit par la société Luxel, filiale d'EDF Energies Renouvelables. Celle-ci a réalisé une plaquette informative jointe.

Nous avons aussi donné notre accord pour que l'étude de sécurisation de la 1001, projet initié par nos prédécesseurs, soit mise en œuvre. Elle devait débiter ce mois de novembre. Elle comprend des comptages de véhicules à différentes heures de la journée. Depuis ce second confinement, on assiste à un trafic réduit qui ne correspond pas à ce qu'il est habituellement. L'étude débutera lorsque nous serons revenus à une situation normale.

Une autre décision importante a été prise. Nous avons fixé la taxe d'aménagement des zones urbanisables et à urbaniser. Nous avons aussi sectorisé les zones à urbaniser pour tenir compte des frais supplémentaires sur les réseaux de voirie et les eaux pluviales de certaines parcelles.

Enfin, nous avons à notre très grand regret dû décider qu'il ne serait pas possible d'organiser en 2020, le repas des anciens. Alors en attendant cette rencontre conviviale nous avons décidé d'un colis plus important cette année. Le CCAS est chargé d'organiser cette distribution qui témoigne toutefois de notre attention à ceux dont on dit aujourd'hui qu'ils sont les plus vulnérables.

A ce propos, nous allons relancer le dispositif d'écoute et de veille vis-à-vis de ceux-ci durant cette période. Les élus et les bénévoles qui, lors du 1<sup>er</sup> confinement, avaient veillé par téléphone sur les personnes isolées ou vulnérables du fait de leur âge ou de leur handicap, reprennent du service. Plus que jamais nous devons être solidaires.

Cette deuxième vague était attendue et pourtant elle nous a toutes et tous laissés abattus. A l'inquiétude s'ajoute la conscience des difficultés : les commerçants qui ne peuvent ouvrir boutique, les entreprises et les associations dont l'activité est paralysée, et puis également ceux dont les médias parlent peu comme les salariés intérimaires, les travailleurs à temps partiels en CDD, les auto-entrepreneurs ceux qui ne peuvent prétendre au chômage et qui se retrouvent sans ressources. Tout cela est forcément angoissant. Alors ensemble faisons front. Protégeons-nous pour nous protéger et protéger les autres !

Bien cordialement

Dominique Moret